



VILLE DE SHANNON
Province de Québec

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 697-22

AVIS DE PROMULGATION

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Greffière adjointe par intérim de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2023, le règlement suivant :

Règlement numéro 697-22 établissant le taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2023.

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à www.shannon.ca .

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 10^e JOUR DE JANVIER 2023

La greffière adjointe par intérim,
Mélanie Poirier